



MONTFERRAND



SOMMAIRE

- p. 2 / 5 - Budget & Infos des réunions du Conseil Municipal
- p. 6 / 7 - Travaux, projets et réalisations
- p. 8 - Vie du village
- p. 9 - Histoire du village
- p. 10 - Ecole de l'Auta
- p. 11 - Images du village
- p. 12 / 15- Associations
- p. 16 - Actualités

N°
60

EDITO DU MAIRE

Lors des dernières élections présidentielles, les Français ont élu un jeune et nouveau président de la République.

Au delà de nos convictions personnelles, nous ne pouvons que lui souhaiter de réussir son mandat et de mener à bien les transformations et les réformes nécessaires à notre pays dans l'espoir d'un avenir meilleur.

Nous serons très vigilants à la considération qui sera accordée aux petites collectivités communales et communautaires pour nous permettre de bien fonctionner et d'investir pour notre bien commun.

En mai dernier, Francis, notre employé communal, a fait valoir ses droits à une retraite bien méritée. Un article, dans ce bulletin, le met à l'honneur. Je veux au travers de cet édito, le remercier personnellement pour ces 29 années à notre service et

lui renouveler mes souhaits d'excellente retraite.

En ce début d'été, je vous invite à participer à notre fête locale, la fête de notre village, la fête de tous les Montferrandais. Votre participation massive sera un gage de remerciement pour toute l'équipe du Comité des Fêtes.

Je vous laisse à la lecture de ce nouveau numéro. Je remercie tout particulièrement Magali Fauré-Cabané et son équipe, très investie dans sa conception et sa réalisation ainsi que Philippe Benoist pour l'illustration et la mise en page.

Bel été festif et bonnes vacances à toutes et à tous.

Avec toute mon amitié et ma considération.

Christophe Pradel.

INFOS

BUDGET DE LA COMMUNE



Comprendre le budget

La gestion communale n'est pas toujours facile. La faire comprendre à tout un chacun de façon claire est encore plus dur.

Au plan communal, nous gérons deux budgets : le **budget principal et le budget du service de l'eau et de l'assainissement**.

Le budget principal (tout comme celui de l'eau d'ailleurs) est scindé en deux parties distinctes :

- section de fonctionnement :

. *avec ses recettes*, impôts et taxes, dotations de l'Etat, recettes des régies (paiement de particuliers, par exemple les services scolaires), loyers,...

. *et ses dépenses*, salaires, fonctionnement de l'école, entretien bâtiments et terrains, frais de gestion courants,...

L'enjeu est de maîtriser nos frais de fonctionnement pour ne pas avoir à augmenter les impôts, pour dégager le plus gros excédent possible et, ainsi, nous permettre d'investir.

- section d'investissement :

les investissements que nous réalisons sont financés par :

. *l'excédent* qui représente notre capacité d'autofinancement ;

. *les subventions* du Conseil Départemental, de l'Etat (difficiles à obtenir), de la Région (domaines d'interventions limités), du Syaden (éclairage public).

Deux faits marquants sur notre budget principal :

- *pertes de dotations*, lors du dernier mandat présidentiel, nous avons perdu 27.000 € de Dotations de l'Etat ;
- *accroissement de charges*, suite au désengagement de l'Etat, nous gérons désormais, les autorisations d'urbanisme par le biais de la CCCLA (Communauté de Communes) pour un coût annuel d'environ 4.000 € et la réforme des rythmes scolaires qui, malgré l'aide de l'Etat, nous coûte 14.000 € / an.

Nous avons donc, en 5 ans, perdu 45.000 € de résultat. C'est donc autant de manque à gagner pour investir et, par ricochet, moins de travail pour nos entreprises locales.

Pour compenser cette perte, nous aurions dû augmenter les impôts locaux de 30 %, ce que nous avons choisi de ne pas faire.

En revanche, nous sommes obligés de décaler nos investissements dans le temps.

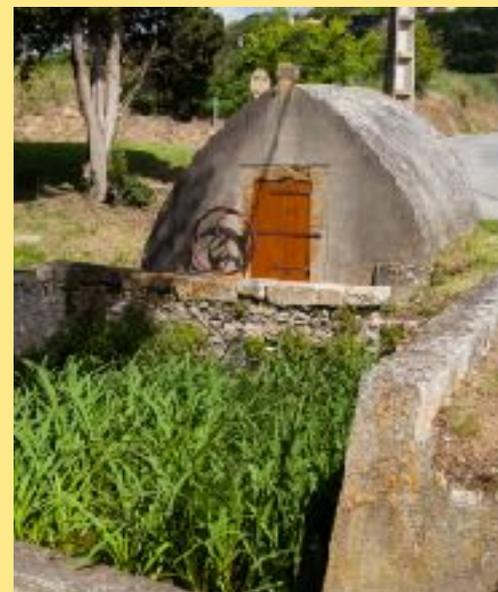
Nous devons plus que jamais maîtriser nos frais de fonctionnement sans augmenter les impôts tout en entretenant nos routes et nos bâtiments.

L'équation n'est pas toujours simple à résoudre.

Au 1^{er} janvier 2018, le second budget, celui de l'eau et de l'assainissement, devrait être transféré à la Communauté de Communes (transfert imposé au 1^{er} janvier 2020 au plus tard). Il n'y aura alors qu'un seul budget pour les 43 communes avec, à terme, un prix unique de l'eau.

Les réseaux d'eau datant des années 1950 deviennent vétustes et vont devoir être renouvelés.

Nous devons nous préparer à une augmentation substantielle du prix de l'eau potable.



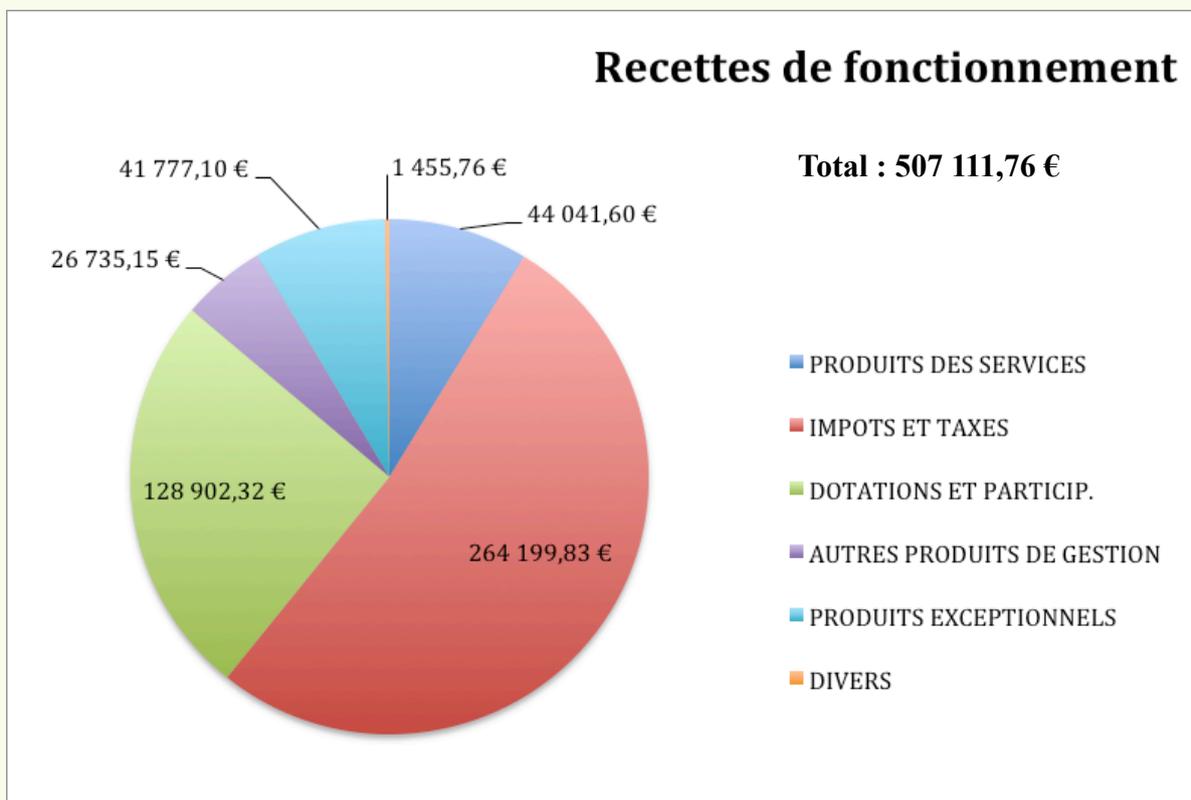
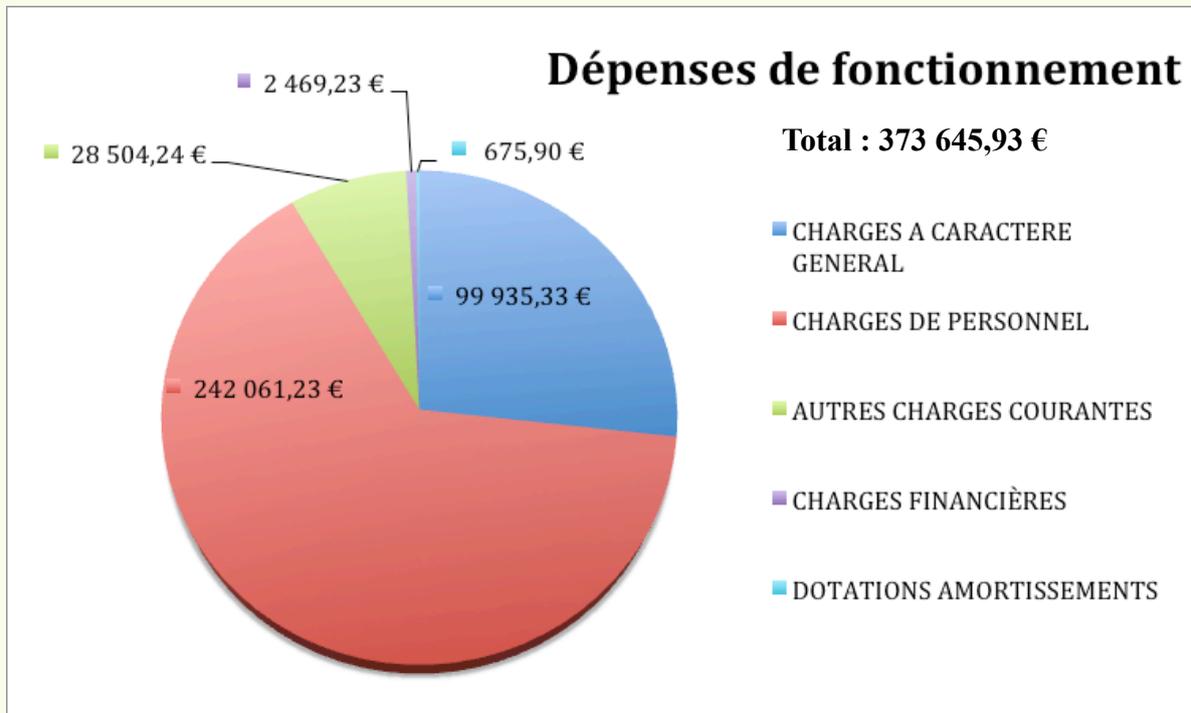


INFOS

BUDGET 2016

DE LA COMMUNE

Compte administratif (résultats) de l'exercice 2016 - Budget principal



L'excédent de fonctionnement de l'exercice 2016 est de 133.465,83 €. Cette somme est « artificiellement gonflée » par le produit exceptionnel des éoliennes (40.000 €).

INFOS

BUDGET DE LA COMMUNE



Section d'investissement - Réalisations 2016

Dépenses d'Investissement

Opérations non affectées

- Autres bâtiments publics, salle modulaire	45 901,56
- Réseaux de voirie	576,00
- Autres installations, matériel, percolateur, débroussaileuse, stèle souvenir, congélateur cantine, valise confinement école...	11 972,41
- Matériel, terminal TNT, vidéo-projecteur école, tables et chaises réfectoire	2 312,33
- Court tennis	33 481,42
- Eclairage Public Bonis/Metches	625,39
- Emprunts (capital)	7 333,33
- Cautionnements	415,00
- Documents urbanisme (PLU)	8 724,00
	111 341,44

Programmation 2017

Pour 2017, les projets suivants ont été inscrits au budget principal :

• Bâtiments publics	2.000,00 €
• Réseaux de voirie	30.000,00 €
• Réseaux divers	5.500,00 €
• Matériel et outillage technique	10.000,00 €
• Matériel bureau, informatique...	10.000,00 €

Opérations équipement :

• Aménagement du lotissement de Peyre-Clouque,	15.000,00 €
• Réhabilitation mairie	210.000,00 €
• Eclairage public d'En Bonis et des Metches Basses	46.000,00 €
• Toiture de l'église St Pierre	47.000,00 €
• Voirie 2017	96.000,00 €

L'inscription de ces dossiers ne garantit pas leur réalisation partielle ou totale. Preuve en est : au moment où nous écrivons ses lignes, nous venons d'apprendre le rejet, pour la deuxième année consécutive, de nos deux demandes de subventions auprès de l'Etat pour le dossier de réhabilitation de la mairie. Ce projet est donc fortement compromis pour 2017. Rendez-vous est pris avec M. le Préfet de l'Aude pour défendre nos arguments.



INFOS REUNIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 23 janvier 2017

- Décision de faire des travaux de propreté dans la salle des fêtes : peinture, crépis, menuiserie.
- Examen du projet de la préfecture concernant le classement des abords du Canal du Midi et préparation d'un contre projet plus protecteur du milieu rural de la commune.
- Opposition au projet de VNF d'abattre 13 arbres sur la commune et acceptation de n'abattre que les platanes déjà morts (1 seul).
- Accord sur le devis de Suez pour enfouissement d'une canalisation d'eau du côté du camping.
- Décision d'achat d'un photocopieur neuf pour l'école.
- Refus du transfert des compétences PLU à l'intercommunalité. Le PLU reste une compétence de la commune.
- Analyse du projet de la médiathèque intercommunale d'assurer une décentralisation vers les communes ; la difficulté de transport des ouvrages sera à éclaircir.

Séance du 22 février 2017

- Depuis janvier 2017, les communes sont obligées de mettre en œuvre l'entretien des espaces verts et bordures avec la contrainte « zéro phyto ». Analyse des conséquences en termes d'organisation, de temps, de méthode et de produits écologiques à utiliser.
- Accord pour remboursement de caution suite au départ d'un locataire du presbytère et étude de devis pour remplacement fenêtres .
- Adaptation du temps de travail d'un personnel communal pour nettoyage de la salle modulaire
- Etude devis de travaux sur la station de Naurouze.
- Point sur le démarrage des travaux toit du presbytère et éclairage public En Bonis et Metches Basses.



Séance du 23 mars 2017

- Présentation des budgets communaux fonctionnement et investissement, des budgets de l'eau fonctionnement et investissement et du budget du lotissement.
- Signature d'une convention avec le département pour les transports scolaires.
- Accord sur le bail du nouveau locataire au presbytère
- Signature d'une convention avec le SYADEN pour une mission de conseil en énergie partagée afin de proposer des actions et des solutions techniques pour maîtriser les consommations communales.
- Coopération du Syaden pour étudier les possibilités concernant un projet d'énergie renouvelable.
- Poursuite des investigations pour le lotissement Peyre Clouque
- Lancement du dossier de révision des bases fiscales des habitations classées 6 M et 7.
- Envoi du dossier recensant les problèmes d'accès à Internet à l'opérateur et au Syaden.

Séance du 26 avril 2017

- Vote des budgets.
- Analyse du projet de PLU et des nouvelles réglementations.
- Observations sur le projet PETR des « trames vertes et bleues » concernant les espaces naturels remarquables et préparation d'une contre proposition.
- Présentation d'un pré chiffrage encore incomplet du lotissement Peyre Clouque.
- Projet et interrogations sur les modalités de participation au téléthon 2017.
- Pour remplacer Francis parti en retraite, une convention avec la CCCLA permet d'avoir à disposition Mr Damien Algans 16 heures par semaine.
- Présentation du nouveau régime indemnitaire du personnel communal ; débat reporté.

TRAVAUX

LES REALISATIONS

LES PROJETS



Eclairage Public

L'installation des candélabres à énergie solaire a été réalisée en mars dernier : Deux sont implantés aux Metches Basses, trois équipent une partie du hameau d'En Bonis.

Les panneaux solaires surmontant les mâts seront correctement orientés à l'occasion de la livraison et mise en place du candélabre nouveau qui sera installé en bas du chemin du Saoulou en lieu et place du luminaire hors service. ... ça ne devrait plus tarder !!!!

Le cœur du hameau d'En Bonis sera lui aussi équipé de luminaires, mais ces derniers seront alimentés par le réseau. Le travail devrait pouvoir être engagé d'ici la fin de l'année, voire premier trimestre 2018. Dès que le planning d'intervention sera calé, les habitants seront naturellement informés. Et nous rappelons qu'ils seront alimentés aux mêmes horaires que ceux du village (période test d'économie d'énergie).

Ces installations font l'objet d'une subvention accordée par le SYADEN, à hauteur de 30 %.

Presbytère

La réfection du toit du presbytère est achevée !!! La commune peut envisager un répit de plusieurs décennies ... au moins pour cette partie du bâtiment.

Les équipes d'E.C.B encadrées par Philippe PLANQUES, un « enfant du pays », ont engagé le détuilage quatrième semaine d'avril. Les opérations délicates de démontage, découpage et évacuation de la charpente ancienne, treillis métallique et poutres notamment, se sont déroulées sans encombre, tout en respectant la sécurité et le planning.

Les mises en œuvre, réglage, calage et scellement de la poutre faîtière étaient prêtes début mai. Trois semaines plus-tard, poutres intermédiaires, chevrons, voliges et tuiles crochetées étaient en place. Monsieur le Maire a réceptionné le chantier le 23 mai. Nous n'avons qu'à nous féliciter de la compétence, et la rectitude du déroulement des prestations de l'Entreprise Chaurienne de Bâtiment.

Pour ce qui concerne les chenaux et zinguerie, c'est l'entreprise Cravero qui en a été l'opérateur. Comme son confrère du bâtiment délai et qualité du travail ne font l'objet d'aucune réserve.



A venir

Les travaux du presbytère étant terminés, nous allons engager l'aménagement de la place de Verdun. Le travail est confié à S2GP (Gilbert Péres). L'objectif de la fin des travaux : célébration de la cérémonie du 11 novembre sur le nouveau site.

Station d'épuration

Dans les autres investissements, sera engagé avant la fin de l'année, la remise aux normes et réfection de la station d'épuration de « Naurouze ». Curage des bassins, reprise des panneaux de bordures, repiquage des rhizomes. La date de démarrage n'est pas encore finalisée mais tout devrait être achevé pour la fin de l'année.

Aménagement du secrétariat de mairie

Nous n'avons pas été éligible cette année encore aux subventions d'Etat sollicitées au titre de ces travaux. Contre temps qui impose à Monsieur le Maire une rencontre avec Monsieur Le Préfet et parallèlement avec les instances Départementales pour s'assurer que la dotation du département sera bien maintenue en 2018. Il nous en reparlera à l'occasion des vœux.



TRAVAUX

LES REALISATIONS LES PROJETS



En mars dernier, le syndicat Audois d'énergie a modernisé son logo et renommé la définition de son sigle en évoquant une part importante de son métier : le numérique.

Rappelez vous, comme cela a déjà été évoqué, le département a confié au syndicat la maîtrise d'œuvre du développement numérique.

SYADEN est donc aujourd'hui la contraction : Syndicat Audois d'Energies et du Numérique.

A ce propos ; les travaux de première phase de la création du déploiement du réseau Audois du Très Haut Débit dans le département sont engagés. La première armoire, installée à Portel des Corbières, sera raccordée le 13 juin prochain. Le programme de cette première phase de travaux sera achevé en 2021.

Pour nous il faudra attendre l'engagement de la seconde phase...

Nous n'attendrons pas « résignés », il faut continuer à harceler l'opérateur gestionnaire du réseau traditionnel pour obtenir un service au moins équivalent à la hauteur du contrat qu'il nous facture. N'hésitez pas à noter et de signaler sans relâche, toutes les anomalies de connexions que vous constatez.

Autorisations d'urbanisme

Historiquement, les documents d'urbanisme (permis de construire, certificats d'urbanisme, déclarations préalables, autorisations d'aménager,...) étaient instruits par l'Etat au travers des services de la DDTM (Direction Départementale des Territoires et de la Mer), ancienne DDE (Direction Département Equipement). Depuis le 1^{er} janvier 2017, l'Etat n'assure plus ce service gratuit.

Pour pallier cette défection, les Communautés de Communes de Castelnaudary et du Bassin Lauragais (CC-CLA) et Piège-Lauragais-Malepère (CCPLM) se sont regroupées. Quatre agents ont été recrutés et assurent désormais l'instruction de ces dossiers, les services de l'Etat ne faisant que contrôler la légalité des décisions. Le budget de cette nouvelle entité est d'environ 160.000 € financés par les 43 communes : 50 % au prorata de la population, 50% au nombre de documents instruits.

Pour notre commune, cela représente un coût annuel d'environ 4.000 €. Une nouvelle dépense de fonctionnement sur notre budget principal.

Panneautage

C'est fin 2016 que les démarches ont été engagées pour une mise en place de panneaux signalétiques normés. Comme il a été convenu, la commune a pris en charge les supports et le montage des « lames ». En contre partie chaque annonceur a été fournisseur de sa et ou ses panneaux édités.

Suivez les flèches .





Secrétariat de mairie

Ouvert le lundi, mardi, jeudi et vendredi de 9h à 12h.

Contact : 04 68 60 10 55 ou sur le 09 60 54 83 94 ou par mail : montferrand.mairie@wanadoo.fr

Carte identité

Depuis le 6 mars, les petites communes n'assurent plus l'instruction des dossiers de demande de carte nationale d'identité (CNI). Ce sont les mairies dotées de dispositifs de recueil (DR) qui ont été chargées de cette compétence. En effet, tout comme pour les passeports, les demandes sont maintenant dématérialisées et traitées directement avec les services de l'Etat.

Pour les usagers, le dossier de demande reste le même. Seuls, les délais sont plus longs du fait de l'afflux important dans les services concernés. Nous ne saurions trop vous rappeler de ne pas attendre le dernier moment pour la délivrance ou le renouvellement de vos pièces d'identité. Pour information, les mairies dans lesquelles vous pouvez vous adresser : Castelnau-dary, Bram, Saissac, Villefranche de Lauragais, Revel,...

Plan Local d'Urbanisme (PLU)

Le futur PLU est en cours d'élaboration. Toutefois, compte tenu que la révision du Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) du Pays Lauragais ne sera pas clôturée fin 2017 comme prévue initialement, l'approbation de notre PLU sera différée d'autant. Nous devrions finaliser ce dossier vers la mi 2018. Si vous souhaitez des informations sur son avancement, n'hésitez pas à contacter notre secrétariat de mairie.

Personnel service technique

Entré au sein des communes de Ricaud et Montferrand en février 1988, Francis Gleyzes a fait valoir ses droits à la retraite le 31 mai dernier. Sur notre localité, nous lui devons de gros chantiers : la réfection des logements du presbytère, de la maison du carillonneur, l'aménagement des ateliers municipaux, la réparation de dégâts des eaux (école,...), les peintures et tapisseries de la salle du conseil municipal, du secrétariat, du bureau du maire et de l'entrée de la mairie, toute la partie électricité et chauffage de la salle des fêtes,.....

En réfléchissant bien, nous pourrions encore allonger cette liste. Nous lui souhaitons maintenant une bonne retraite, officialisée lors d'une petite réception en son honneur le 20 mai dernier à Ricaud.

Son remplaçant est Damien Algans, domicilié à Souilhanel. Damien a été recruté par le biais de la Communauté de Communes et mis à disposition de notre collectivité et de celle de Ricaud. Damien est présent à Montferrand les mardis et jeudis. Nous lui souhaitons une bonne intégration dans sa nouvelle fonction.



Deux entreprises labellisées

Depuis quelques années, le tourisme vert a le vent en poupe.

Le **label Accueil Vélo** créé par l'Etat via France Vélo Tourisme, garantit des services spécifiques aux cyclo-touristes itinérants le long des Voies Vertes. Il a été attribué à deux entreprises de Montferrand, situées au Seuil de Naurouze et répondant aux critères de qualité de la marque : le **loueur de vélos Séverac** et le **restaurant Spark's /Chambres d'hôtes de la Minoterie**.

Médailles d'argent

La cérémonie des vœux de janvier a été l'occasion de mettre à l'honneur deux de nos plus efficaces et fidèles employées de la commune.

Nathalie Péres, cantinière et animatrice des activités périscolaires et Michèle Pradel-Sandré secrétaire de mairie, ont été récompensées en recevant la médaille d'argent du travail pour leurs compétences et leur dévouement.

Figures incontournables de Montferrand, elles combinent professionnalisme et bonne humeur depuis plus de 25 ans.

Bravo à toutes les deux !

Terrain à vendre :

La commune a mis à la vente deux terrains à bâtir, entre le chemin du Barri Pitchou (qui monte à la mairie) et le lotissement des Acacias (celui du tennis). L'un de ces terrains a fait l'objet d'un compromis de vente. Pour le second d'une surface de 930 m², exposé sud/sud-est, vous aurez tous les renseignements auprès de notre secrétariat de mairie.



HISTOIRE DU VILLAGE

La Minoterie de Naurouze....

Si le lieu m'était conté....

Projeté depuis l'Antiquité, le Canal Royal des Deux mers, voit le jour sous le règne de Louis XIV lors d'une période de paix et de moyens financiers importants. En joignant l'Atlantique à la Méditerranée, il évite aux navires de contourner la péninsule ibérique, où taxes et dangers abondent. C'est le fermier des gabelles Pierre- Paul Riquet qui durant les 20 dernières années de sa vie, va mettre en œuvre son génie visionnaire pour ouvrir cette nouvelle voie commerciale de Toulouse à Sète, inaugurée en 1681. Elle modifiera profondément le développement économique des Etats du Languedoc.

Pour créer une amenée d'eau constante alimentant les deux versants de ce Canal de pente, par effet de cascade, Riquet invente un ouvrage original :

- une Rigole au flanc de la Montagne Noire pour collecter l'eau de 9 torrents
- un barrage à Saint Ferréol pour la stocker dans un immense bassin de retenue (6 millions de m3)

- une Rigole serpentant dans la Plaine lauragaise sur 35km pour l'amener au point le plus haut du tracé Toulouse/Sète (189m), situé sur la ligne de partage des eaux à proximité des légendaires Pierres de Naurouze à l'entrée dans le Languedoc

- un bassin portuaire octogonal servant de distributeur final par le biais des écluses de l'Océan et de la Méditerranée.

Cet ouvrage de génie civil, complété au fil du temps par d'autres bassins de retenue, est aujourd'hui le point d'appui de l'adduction en eau de toute la région.

Dès sa création, la Rigole de la Plaine est divisée en deux bras avant le bassin de Naurouze:

- un bras avec une double écluse permettant la navigation de barques plates entre Naurouze et Revel. Plus tard, un petit moulin artisanal à 2 meules est implanté sur ce bief abandonné.

- un bras dit « Rigole de fuite » alimentant un moulin à blé à 6 meules mis en location. Un logement pour l'Ingénieur chargé de veiller sur cette « clef de voûte » y est ad-joint.

Le Canal permettant d'irriguer les territoires qu'il traverse, le Lauragais devient rapidement une zone céréalière. Contrairement aux autres moulins du Canal, le grand moulin de Naurouze bénéficie d'une force hydraulique constante et se développe en Minoterie - fabrication mobilisant des processus industriels / espaces de stockage des blés - entre 1820 et 1850, sous l'impulsion de ses fermiers successifs.

Au fil du développement de l'activité, ils investissent dans des mécanismes permettant un grand rendement, mus par des turbines. Ils ajoutent progressivement un logement pour l'usinier, un hangar à charrette puis camions, de nombreux silos, font viabiliser l'allée menant à l'écluse de l'Océan. Le petit moulin artisanal disparaîtra dans ce processus.

En 1934, les changements de modalités d'administration du Canal amènent une vente de l'ensemble du domaine au minotier Jean-Baptiste Marty - alors maire de Montfer-rand - et l'affaire est ensuite exploitée de père en fils (Jo-seph puis Pierre).

Pourvoyeuse de nombreux emplois, la Minoterie Marty distribue ses produits sur tout le grand ouest (Bordeaux/ Perpignan/Marseille). Autour, on trouve des logements pour les ouvriers et l'Entente Naurouze-Labastide voit le jour sous les auspices de Mr Marty.

En 1985, l'activité est abandonnée suite au décès du mi-notier Pierre Marty et aux mutations profondes du com-merce de la céréale désormais mondialisé. Les machines sont délocalisées et les bâtiments sont cédés par enchère à un marchand de biens qui la gardera pendant 11 ans pour un projet immobilier infructueux.

En liquidation judiciaire en 1996, il démantèlera tous les éléments monnayables de la maison de l'Ingénieur (porte d'entrée, escalier, sanitaires...). Les squatteurs et le temps achèveront le travail de sape.



En 1997, Andrew et Annie Spark deviennent propriétaires d'un ensemble de 2 600m2 en péril, inventorié au Patri-moine Industriel de l'Aude par la DRAC. Avec des arti-sans locaux, ils restaurent petit à petit les bâtiments où ils créent et font évoluer des structures d'accueil pour le tou-risme vert (gîtes et chambres d'hôtes) et récemment un restaurant de produits locaux.

Suite à des recherches documentaires aux Archives du Canal du Midi à Toulouse et à l'aide de la Fédération des Moulins de France, la Minoterie ouvre depuis 2016 ses portes aux Journées Européennes des Moulins (20 et 21

mai) et celle du Petit Patri-moine (17 et 18 juin) pour permettre une exposition sur les Moulins du Canal, la visite partielle de ces locaux, partager le fruit de ses re-cherches et recueillir le té-moignage des personnes y ayant travaillé.

Si vous avez des témoi-gnages, photos, objets... Contacter Mme Spark au 06 22 49 57 15.



ECOLE DE L'AUTA



L'école de l'Auta

La fin de l'année scolaire approche à grand pas, nos 15 CM2 ont visité le collège et les tous petits seront accueillis mercredi 5 et jeudi 6 juillet pour une petite pré-rentrée. Le lundi 4 septembre, nous devrions accueillir 90 enfants, la quatrième classe est ainsi maintenue.

Annie et Nathalie aidées de Véronique assurent toujours les moments intermédiaires (Préparation et service des repas, Temps des Activités Périscolaires, garderie) ainsi que l'entretien des locaux sur la commune. Christelle intervient en tant qu'ATSEM auprès des tous petits, coordonne et anime les Temps d'Activités Périscolaires (TAP), sans oublier Michelle qui assure la partie administrative des services communaux. C'est avec bienveillance qu'elles exercent leur profession auprès des enfants, un grand merci à elles.

Apprendre à porter secours

Dans le cadre du programme scolaire, l'Union Départementale des Sapeurs Pompiers de l'Aude est intervenue dans la classe des Cm1 et Cm2. Jennifer Mot, sapeur pompier de Carcassonne, a présenté aux enfants les dangers de leur environnement familial et a développé les différents gestes qui sauvent face à une brûlure, une plaie, un saignement, un traumatisme. Les enfants se sont montrés très attentifs et ont particulièrement apprécié l'utilisation du défibrillateur, s'essayer à la pratique du massage cardiaque sur le mannequin et la mise en PLS d'un camarade simulant une perte de connaissance.



Journées voile à La Ganguise

Inspirés par le Vendée Globe qu'ils ont suivi de près cet hiver avec leur maîtresse Pascale, les Cm1/Cm2 ont été ravis de vivre cette expérience! Ils ont pu tester les différentes conditions météo à bord d'optimists et ont montré un vif intérêt grâce à Julien, moniteur au club de voile, qui a su faire apprécier ses trois journées à tous, même aux moins courageux.



Randonnée à Airoux

Dans le cadre d'un projet de lutte contre les chenilles processionnaires proposé par la Mairie d'Airoux, les enfants ont décoré pendant les TAP des nichoirs. Installés depuis peu le long de la Rigole, les quatre classes se sont rendues sur place afin d'observer la spécialiste des chenilles: la mésange. Les enfants se sont montrés attentifs aux différentes explications et rencontres: libellule, grenouille, salamandre...

Randonnée botanique, initiation à l'italien, découverte de contes des frères Grimm et d'Andersen, pétanque, jeux olympiques, jeux chantés et dansés, atelier couture, jeux d'échecs, jeux musicaux, matelotage, danse africaine, théâtre, relaxation... Le programme des TAP est toujours aussi varié, enrichissant et apprécié des enfants. Merci aux personnes bénévoles et à Christelle, Annie et Nathalie pour l'organisation de ces activités.





IMAGES DU VILLAGE



ASSOCIATIONS

ASSOCIATIONS

ASSOCIATIONS



Les Anciens Combattants

Président : Guillaume CAROL

Contact : 04 68 60 12 53

Une année riche en commémorations

La cérémonie de commémoration de la victoire du 8 mai 1945 a eu lieu comme chaque année devant le monument aux morts à l'angle du cimetière de l'église Saint Pierre. Cette occasion a été relevée par Mr le Maire pour rappeler que les prochains travaux de l'esplanade Saint Pierre permettront de disposer bientôt d'un espace mieux adapté pour les futures commémorations.

Toutefois, avant ce prochain aménagement, la cérémonie du 8 mai 2017 ayant eu lieu sur l'emplacement habituel a regroupé un grand nombre de personnes rappelant ainsi d'une part l'importance du souvenir et du devoir de mémoire et d'autre part la nécessité d'impliquer toutes les générations.

Le traditionnel dépôt de gerbe a été accompagné par les enfants de l'école à qui ont été distribués des petits drapeaux bleus blancs rouges. Ils ont chanté la Marseillaise sous la conduite du Président de l'association des parents d'élèves. Ces membres de l'association (APE) ont,

comme chaque fois, contribué à l'animation de cette cérémonie en proposant des plats sucrés et salés dont les recettes généreuses contribuent au financement des sorties scolaires.

La lecture du message officiel du ministère a précédé le rappel fait par le Président de l'association des anciens combattants concernant l'histoire mouvementée de cette période difficile humainement et économiquement. Il a conclu que la France est désormais libre mais que la paix reste fragile.

Un apéritif a été offert par l'association aux participants pour les remercier de leur présence active.



L'Âge d'Or

Président: Claude IMBERT

Contact: 04 68 60 10 67

Une association dynamique ouverte pour les habitants du Lauragais audois et haut garonnais.

Les membres de l'Age d'Or se sont réunis en assemblée générale le 15 février dernier. Claude Imbert a pris la présidence, épaulé par Gisèle Granier, Aline Lassalle, Lucette Biau, Alice et Claude Brière et Paulette Imbert. Comme les années précédentes, les animations classiques ont été remises à l'ordre du jour : paëlla le 22 mars, repas du renouveau le 22 avril au restaurant Marty

à Castelnaudary, le repas moules-frites le 17 mai. Tous les premiers mercredis de chaque mois, les après-midi sont consacrés aux jeux : belote, loto, scrabble,... Les adhérents participent nombreux à toutes ces activités, ce qui satisfait pleinement l'équipe dirigeante.



La Cassole Montferrandaise

Président : Robert ROGER

Contact : 06 83 27 76 97

Toujours un ambassadeur du village.

Bientôt la fête du Cassoulet à Castelnaudary qui réunit les villages aux alentours souhaitant participer à son animation. Montferrand y contribue doublement grâce à l'implication de son association La Cassole Montferrandaise. Pour la parade 2017, la Cassole Montferrandaise y participe, avec son char fleuri, ainsi que son stand au village des villages. Ces deux événements présentent notre village sous un angle positif :

- le char est co-construit par les habitants au premier rang desquels il faut citer et remercier les bénévoles notamment de l'association de l'Âge d'Or dont les membres confectionnent des fleurs décoratives en papier et les enfants de l'école de l'Auta qui dessinent et peignent les panneaux dans le cadre des TAP.

- Le village des villages constitue un genre d'exposition de chaque village ; un stand tenu par l'association présente au public ce qui fait la renommée du village. Montferrand renouvelle chaque année le char et l'exposition : tout le monde est encouragé à venir voir, à l'occasion de cette fête qui aura lieu du 23 au 27 août 2017 les surprises préparés par l'association et les choix qui ont été retenus pour le char et l'exposition.



ASSOCIATIONS

ASSOCIATIONS

ASSOCIATIONS

Les Amis du Tennis Montferrandais

Président : Jérôme CABANE

Contact : 07 86 88 90 32 ou 06 75 02 82 17

Du sport pour se faire plaisir !

Le terrain de tennis a été aménagé en espace multi sports (tennis, volley ball, basket ball) pour que ce bien communal puisse profiter au plus grand nombre eu égard aux choix et attentes de chacun. Il servira aux enfants dans le cadre scolaire et pour gérer les autres activités, la municipalité a confié à l'association des amis du tennis de Montferrand le rôle d'organiser son utilisation. Seuls les jeux de ballons au pied ne sont pas autorisés pour éviter de dégrader le grillage ; un mur d'entraînement libre a été construit au dessus (ex terrain de pétanque) pour toute utilisation sportive.

A cet effet le bureau de l'association a été renouvelé avec Jérôme Cabané, Baptiste Imbert, Yves Ricard. Pour faciliter l'adhésion et les réservations du terrain, un agenda des réservations en ligne a été mis en place ainsi qu'un numéro d'appel afin de vérifier la disponibilité du créneau envisagé ; pour tout renseignement écrire : resa.2ATM@gmail.com.

Le samedi 1er Juillet une matinée portes ouvertes est organisée de 9h à 12h avec animations et jeux.



Patrimoine et Culture

Président : Régis QUINTA

Contact : 06 37 20 35 85

Faire connaître la richesse du patrimoine de Montferrand

L'association prépare les événements du second semestre auxquels toute la population est conviée : sortie vélo le 1er week-end de septembre (journée conviviale avec pique-nique où chacun peut nous rejoindre en voiture) et journées du patrimoine (pour continuer à commenter le patrimoine du village).

Depuis le début de l'année, les visiteurs extérieurs ont été nombreux à faire appel aux visites commentées par

l'association sur l'ensemble des sites : obélisque de Riquet ; Seuil de Naurouze et partage des eaux ; Site archéologique de Peyre Clouque ; Stèles discoïdales ; Phare de l'aéropostale.

N'hésitez pas à nous consulter car l'association peut vous organiser une visite particulière à la demande pour vous faire redécouvrir notre beau village.

Même la télévision s'intéresse à Montferrand pour son riche patrimoine puisque deux interviews et films ont eu lieu pour réaliser des émissions : France 3 avec « Midi en France » (diffusée au premier trimestre) et TV5 Monde avec « La quête des vents » (diffusion prévue en octobre).



ASSOCIATIONS

ASSOCIATIONS

ASSOCIATIONS



Loisirs Montferrandais

Présidente: Isabelle TORT

Contact: 06 15 14 87 53

Adhérer et participer, c'est pour tout public

Les animations sportives et culturelles sont scandées aux rythmes des périodes scolaires : l'été approche et les activités de l'association laissent place au farniente. Et ce repos, tout autant pour les animateurs que pour les participants, est bien mérité car les adhérents ont été assidus pendant toute la saison.

Les activités proposées concernant les jeunes comme les adultes, font travailler les muscles et les méninges bref s'adressent à tous.

Avec gymnastique, rock, yoga, danse, atelier d'écriture,

échecs et dessin, le choix est large, l'ambiance conviviale et on peut participer à plusieurs ateliers.

Tous les animateurs vous attendent dès la rentrée de la prochaine saison.

En aparté, juste une explication sur le fonctionnement de l'atelier d'écriture pour que les non participants se laissent tenter. Pas de prise de tête, simplement du plaisir ; pas besoin de talent épistolaire, simplement des idées. Et c'est ludique. Il s'agit d'écrire quelques lignes, pas beaucoup, à partir de mots tirés au hasard, à partir d'un thème ou d'une image ... (les consignes sont variées) et tout est mis en commun pour s'apercevoir que les lignes de chacun sont très différentes malgré une même base de départ.

Comité des Fêtes

Président: Fernand PEREZ

Contact: 06 50 59 10 02

Des animations au coeur du village

Le comité des fêtes, c'est une équipe de 17 membres qui innove dans organisation de nombreux événements pour le plaisir des Montferrandais.

Leur activité va au delà de la fête annuelle en proposant diverses animations.

On se souvient de la randonnée du 6 mai pour laquelle le temps pluvieux a contraint à une adaptation du programme en dernière minute. Les coureurs ont fait leur 18 km le matin et les marcheurs ont emboîté le pas l'après midi pour 10 km. L'ingéniosité des parcours consistait à faire tous ces kilomètres en restant sur le territoire de Montferrand ce qui met la lumière sur les possibilités qu'offre notre village de se promener en toute quiétude à travers de beaux chemins et paysages.



Vous pouvez noter dès à présent les dates des deux prochaines manifestations après la fête de l'été :

★ **Dimanche 24 septembre** : vide grenier.

★ **Samedi 18 novembre** : repas convivial.



Citons pour les remercier de leur implication les membres du bureau : Fernand PEREZ président, Robert ROGER vice président, Christelle PEREZ Trésorière, Aymeric SANDRE vice trésorier, Christelle SAUZET secrétaire, Baptiste IMBERT vice-secrétaire et tous les membres du bureau.



ASSOCIATIONS ASSOCIATIONS ASSOCIATIONS

Fête de l'été

Jeudi 29 juin 2017

18h30
Démonstration de yoga Enfants

19h00
Spectacle de danse
Alice Sublas et l'association de Loisirs Monferrandais
présentent leur spectacle sur le thème du
"VOYAGE"

Vendredi 30 juin 2017

21h00 - Concours de belote



Tout les participants repartiront avec 1 lot

Samedi 1 juillet 2017

Lâcher de truite

Dans le lac privé de M. Guiraud Berge
(route du Ségala)
Renseignements et inscriptions
à M. Roger Robert

06 83 27 76 97

8€ Adultes - 4€ Enfants de -12 ans

Grillades offertes

14h30

Concours de pétanque local
en 3 parties
10€ partie gagnée

Samedi 1 juillet 2017

19h00

Pique nique nocturne

Animé par BOTAFOGG SAMBA

21h30 - Retraite aux flambeaux

22h30

Soirée dansante avec



Dimanche 2 juillet 2017

13h00

Repas

Meru

Salade composée

Jambon braisé

Ratatouille / Riz

Dessert

Pain - Vin - Café compris

15€ Adultes - 8€ Enfants de 6 à 12 ans
Gratuit pour les enfants de moins de 6 ans

N'oubliez pas vos souverts

Paiement à l'inscription auprès de Christèle
au 06 68 52 37 16 avant le 24 06 2017

Dimanche 2 juillet 2017

11h45 - Dépôt de gerbe

12h15

Apéritif offert par la Mairie



ACTUALITES DU VILLAGE

AGENDA

- Du 29 juin au 2 juillet : fête locale
- 3 septembre : sortie découverte, pédestre et vélo organisée par l'APC
- 24 septembre : vide-grenier organisé par le Comité des Fêtes
- 30 septembre : journée citoyenne
- 5 novembre ou 26 novembre : animations au profit du téléthon (en cours d'élaboration)
- 18 novembre : repas dansant organisé par le Comité des Fêtes
- 2 décembre : assemblée générale du Comité des Fêtes

BIENVENUE AUX NOUVEAUX MONTFERRANDAIS

- Mme Charlène GENIS – Mazeyrac
- Mme Sèverine CALMETTES – 2, place de Verdun
- Mme Catherine GAMEN – 80, route de l'Encouch
- Mr Mme Yves et Christel DONDA – 2, rue des Acacias
- Mme Martine MICHEL – 2, impasse du Souleilla
- Mme SOULE Monique chez M. Le Pessec – 6, chemin d'En Bonis
- Mr José VELOSO, Yona et Joulyana – 4, impasse de l'Ecole

ETAT CIVIL

◆ Naissances :

- Paul BOURREL le 14 janvier à Toulouse – 600, route de Ségala
- Séléna MERCIER BONNET le 29 mars à Toulouse - 200, chemin de St Laurent
- Eythan KAJKO le 30 mai 2017 à Toulouse - 5, rue des Acacias

◆ Mariages :

- Guy STURMA avec Denise – Jacqueline LAZES-MARCUZZO, le 6 mai 2017 - 1, chemin de l'Obélisque

◆ Transcription de décès :

- Albert ARMEN le 21 janvier à Carcassonne - 1, rue de la Barbacane.
- Germaine PRADEL née FRANCHE le 23 janvier à Villefranche de Lauragais – « Ferrabouc ».
- Pierrette JOURDA née EMIER le 16 mars à Montferrand (Canal du Midi) 3, rue de l'Eglise à Soupex (11).
- Guy IMBERT le 28 mars à Trouillas (Pyrénées Orientales) – 2, place de la Mairie.
- Lucien SIBRA le 16 juin à Villefranche De Lauragais - 1 impasse des Argassous.